



Paris le 27 janvier 2021

A Monsieur le président de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Objet : Préavis de grève

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de déposer, par la présente, un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels de votre université pour les périodes comprises à partir du 2 février 2021 jusqu'au 1 mars 2021.

Les revendications portent sur les points suivants :

Concernant les personnels de la BSB :

- Rémunération des heures des 2, 3 et 4 novembre lors de la fermeture de la bibliothèque Sainte Barbe : nous n'acceptons pas la condition de la bibliothèque, qui est de rattraper ces heures pour qu'elles soient payées. Nous demandons qu'elles soient considérées comme service fait, comme les autres personnels de la bibliothèque, et n'acceptons pas de perdre cette rémunération.
- Rémunération en cas de fermeture de la bibliothèque : nous demandons l'assurance que ces collègues soient rémunéré·e·s comme cela a pourtant été fait lors du premier confinement alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire exceptionnelle et que ces collègues sont déjà étudiant·e·s précaires ;
- Demande de non suppression de postes de contractuels

Concernant les autres personnels de l'université :

- Demande de non suppression de postes de contractuels
- Revendications des chargés de cours

Plus généralement, nous revendiquons pour l'ensemble des collègues des bonnes conditions de travail et de rémunérations, le préavis couvre l'ensemble de ce champ de revendication.

Nous sommes disponibles pour un RV pour discuter et rediscuter de ces revendications, pour commencer à la BSB

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Pour la FERC SUP CGT PARIS 3

F.ERARD